



**L'affaire Bopda continue de défrayer la chronique, alors que le procureur conteste les trois tests de VIH négatifs présentés par la défense et réclame la réalisation d'un nouveau test.**

Hervé Bopda, l'homme d'affaires accusé de viols en série, sodomie, séquestration et menaces à l'aide d'un fusil, est au cœur de cette enquête complexe qui a pris une nouvelle tournure.

Après que le Tribunal militaire se soit dessaisi du dossier et l'ait transféré au tribunal de grande instance, l'évolution de l'affaire se poursuit dans les juridictions civiles.

Le procureur a estimé que les éléments contenus dans le dossier n'étaient pas suffisants et a requis un quatrième test de sérologie sur Hervé Bopda, à effectuer au Centre Pasteur pour plus de fiabilité.

Parallèlement, l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) a été sollicitée pour reconstituer les messages effacés d'une plaignante, éléments que la police devra collecter et renvoyer chez le procureur pour compléter le dossier.

Les accusations de violences et intimidation avec port illégal d'armes déposées par le collectif Universal Lawyers for Human Rights Defense (ULHRD) restent également au centre de l'affaire,

avec des témoignages accablants diffusés massivement sur les réseaux sociaux.